

EXEMPLES DE VALORISATIONS ...

Fonds privé de la Mi-Carême, 39J6
Exposition de 2017 pour les 100 ans du carnaval



QUELLE HISTOIRE !

VACANCES À LA MER

L'été 1936 marque un tournant dans la société française avec la mise en œuvre des premiers congés payés.

Des vacances pour tous. Voilà ce qu'étaient les congés à l'été 1936. L'acte déclencheur est la victoire du Front populaire aux élections du 3 mai qui débouche sur un important mouvement social. Les accords de Matignon imposent les grèves à l'arrêt, les salaires, fixent la durée du travail à 40 heures et offrent deux semaines de congés payés aux ouvriers.

L'été arrive. Les classes populaires en profitent pour aller sur la côte en bordée ou en train grâce au billet populaire de congés payés. Si les vacances sont accessibles à tous, peu ont le luxe

Les Châtellains n'ont pas attendu 1936 pour profiter aux joies de la mer. Dès 1880, ils prennent un "train de plaisir" au départ de la gare de Cholet pour rejoindre les stations balnéaires proches : Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Crois-de-Nez ou Pornic... Il faut alors environ 4 heures de train pour rejoindre la côte vendéenne. Mais à 250 F par personne (aller-retour), le voyage n'est clairement pas pour tout le monde et pèse sur le panier de la ménagère (1 boeuf du marché : une livre de beurre 1,20 F ; un kilo de pain 0,25 F ; une douzaine d'œufs 0,70 F ; un kilo de bœuf 1,50 F...)

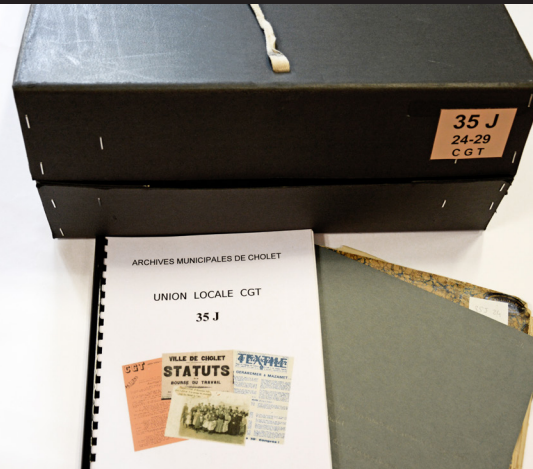
Fonds privé de l'Association pour la Préservation du Patrimoine Photohistorique Choletais (APPPC)
Article historique, 2017

Fonds privé plaques de verre reproduites sur toile. Accueil de classes à l'occasion du centenaire 14-18.



Direction de la Communication - Ville de Cholet / AdC - Photos - Archives municipales & Thomas Chauvin - mai 2019

Fonds privé à l'Union locale de la C.G.T classé en 2011 : inventaire, boîte de conditionnement dossiers... consultables par les chercheurs.



CONTACT :

Archives municipales de Cholet
02 72 77 23 90
archives@choletagglomeration.fr

VOS ARCHIVES HISTORIQUES ONT DE L'INTÉRÊT !

ASSOCIATIONS & ENTREPRISES

PENSEZ AUX ARCHIVES MUNICIPALES POUR LES CONSERVER ET LES VALORISER.



Vous souhaitez sauvegarder la mémoire de votre association ou de votre entreprise.

Vous avez besoin des conseils d'un professionnel des archives.

CHOlet[®]
l'entrepreneuse

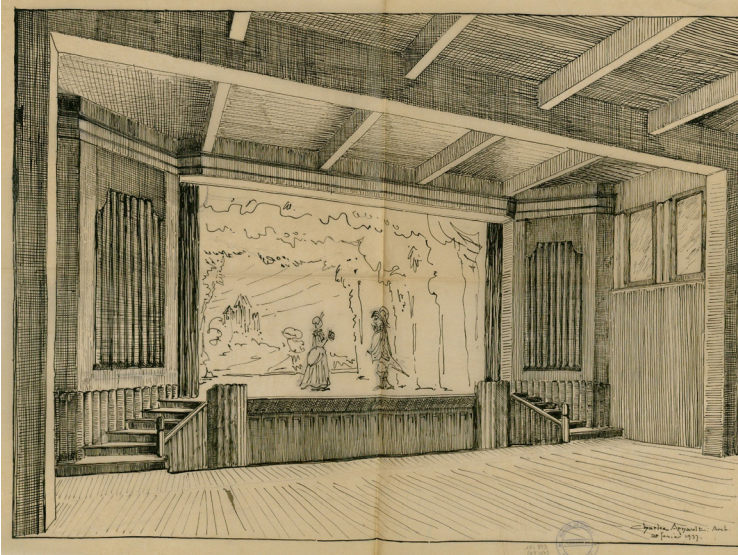
CONNAISSEZ-VOUS LES ARCHIVES MUNICIPALES ?

- 4km de documents d'archives remontant au XIV^e siècle,
- de nombreux fonds d'archives d'origine privée...,
- des archives papiers, numériques, audio, photographiques...,
- 5 magasins de conservation,
- une équipe de 5 personnes,
- une salle de lecture ouverte au public.



VOS ARCHIVES ENTRENT DANS L'HISTOIRE !

Qu'elles soient familiales, associatives ou syndicales, d'entreprises, d'architectes ou de photographes... vos archives apportent un éclairage supplémentaire sur l'histoire de la vie économique, sociale, culturelle et sportive de la ville.



Fonds privé d'architecte, 8J147

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER POUR CONNAÎTRE L'INTÉRÊT HISTORIQUE DE VOS DOCUMENTS !

MODE D'EMPLOI ...

Un peu, beaucoup, énormément...
Quel que soit le volume de vos archives, nous vous proposons une solution de conservation pour l'avenir : don, legs ou dépôt, à vous de choisir.

3 ÉTAPES

- 1 Un premier contact pour répondre à vos questions,
- 2 un modèle de lettre pour vous aider dans votre démarche de don ou de dépôts,
- 3 la prise en charge matérielle de vos archives.

ET APRÈS LE DON...

- 1 L'archiviste réalise un état des lieux des documents avant de les classer. Un inventaire vous est remis à la fin du classement.
- 2 Ces documents sont consultables en salle de lecture des Archives.
- 3 Ils peuvent être valorisés auprès du public.

